



Boucherville

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-290-42

---

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De modifier la définition d'un « immeuble protégé » pour la détermination des distances séparatrices.

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 28 janvier 2025, d'un projet de règlement portant le numéro 2025-290-42 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 18 février 2025 à compter de 19 h 30, en la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

**QUE** l'objet de ce projet de règlement est de :

- 1) De modifier la définition d'un « immeuble protégé » pour la détermination des distances séparatrices.

**QUE** ce projet de règlement vise l'ensemble des zones du territoire;

**QU'AU** cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

**QUE** ce projet de règlement ne vise pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de règlement et son résumé sur la modification proposée sont disponibles en consultant ce lien : [boucherville.ca/avispublics](http://boucherville.ca/avispublics) ([projet de règlement 2025-290-42](#)) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
Ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 2025

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière